



VERS UNE RENTRÉE INCERTAINE

Alors que l'année scolaire se termine, l'approche des examens a permis au ministre Édouard Geffray de se lancer dans une séquence de communication autour de la défense de l'orthographe et de la baisse attendue des résultats au DNB et au Bac, avant même que les épreuves aient eu lieu. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de Jean-Michel Blanquer ou du choc des savoirs de Gabriel Attal en s'adressant à un électorat vieillissant et conservateur toujours prompt à dénoncer la « baisse du niveau », mais sans jamais s'interroger sur les causes de la difficulté scolaire. Il s'agit là, comme pour la réforme de la formation initiale, d'un changement complet de paradigme : pour la première fois, on assume la volonté de baisser le niveau de qualification, des élèves comme des enseignants. Rappelons en effet que le ministère a fait le choix d'abaisser le niveau de recrutement en plaçant le nouveau concours en fin de L3, mesure inédite, mais non exempte d'arrière-pensées budgétaires. Ce faisant, il cherche à élargir le vivier de recrutement, mais sans répondre à la crise d'attractivité du métier liée aux salaires très faibles des jeunes enseignant-es et au plafonnement des rémunérations pendant toute la première partie de carrière. Dans un cas comme dans l'autre, le choix

est clair, c'est celui d'un système éducatif à deux vitesses qui organise le tri des élèves et conçoit le métier d'enseignant-e comme celui d'un-e simple exécutant-e. Le SNES-FSU s'élève contre cette conception, qui n'est pas celle des personnels qui se battent pour la réussite de leurs élèves et élaborent au quotidien des stratégies pour les aider et les faire progresser, dans des classes toujours trop chargées.

Dans l'immédiat, la réforme de la formation initiale se met en place dans l'improvisation la plus complète, jamais une préparation de rentrée n'aura été aussi incertaine. Comme les candidat-es peuvent passer les deux concours (bac+3 et +5) et que leur service sera déterminé par leur niveau de diplôme, le Rectorat doit attendre juillet pour savoir sur quels supports il va pouvoir affecter les stagiaires. Il a donc réservé beaucoup plus de « berceaux » que d'habitude sans aucune visibilité sur les affectations... ce qui aura des conséquences importantes sur la phase d'ajustement.

Le SNES-FSU continuera à accompagner les collègues lors des dernières étapes de la préparation de rentrée. Bel été à toutes et à tous !

Rennes, le 27 mai 2026.



MATTHIEU MAHÉO

Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne





© JIP / SNES-FSU

**Mobilisations
DES MOYENS POUR LES COLLÈGES**

Forte mobilisation depuis fin avril dans différents établissements menacés par de conditions de travail dégradées et des retraits de moyens.

Des moyens pour retrouver la sérénité
Au collège Jean Moulin (St-Jacques de la Lande), la mobilisation des collègues, soutenue par les parents d'élèves, a permis de dénoncer les retraits de moyens dans un établissement marqué par des difficultés scolaires et sociales. Les représentant-es de la communauté éducative (personnel et parents) ont été reçu-es en audience le 12 mai à la DSDEN, soutenu-es par les collègues et parents d'élèves, ainsi que le sénateur Daniel Salmon.

Opération collège vide contre un collège « trop plein »
Au collège de la Biquenais (Rennes), personnels et parents d'élèves agissent ensemble depuis le 12 mai, avec 90 % de personnels en grève, pour exiger des moyens afin d'accueillir correctement tous les élèves. De plus, à l'initiative des parents mobilisés, un appel à une opération « collège vide » a été lancée pour le mercredi 27 mai.

➤ <https://rennes.snes.edu/-snes-35-.html>

**1^e Chiffre INTRA 2026 :
LE SNES-FSU BRETAGNE À VOS CÔTÉS**

763

C'est le nombre de mails échangés entre les collègues et la section académique à propos de l'intra 2026.

L'intra 2026 c'est aussi plus de 250 listes de vœux qui ont été examinées par les militant-es depuis le simulateur de vœux et près de 125 rendez-vous téléphoniques individuels. Merci de votre confiance !

AED QUELS MOYENS POUR LES VIES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2026 ?



Carrière PROMOTIONS DE GRADE : HC, CL. EXC.

Opérations de promotion de grade à la hors classe et à la classe exceptionnelle : faites respecter vos droits !

Pour rappel, l'accès à la hors-classe s'appuie sur un barème combinant ancienneté de service et appréciation de la « valeur professionnelle » et repose sur un ratio de promotion qui se maintient à 23% des promouvables pour 2026 (après être passé grâce à l'action du SNES-FSU de 18% en 2022 à 23% en 2025).

L'accès à la classe exceptionnelle se fait sans barème, à partir de deux avis (« très favorable », « favorable », « défavorable ») qui ont été émis par le ou la cheffe d'établissement et par l'IA-IPR de la discipline entre le 21 avril et le 29 mai et qui seront consultables à partir du 19 juin 2026. C'est sur la base de cette procédure arbitraire, que le SNES-FSU n'a cessé de contester, qu'est réalisée la promotion de 9,5 % des collègues certifié-es, CPE et PSY-EN promouvables (contre 13,5 % chez les agrégé-es mais 29 % chez les professeur-es des écoles).

Pour le suivi votre carrière
Pour vous accompagner dans ces opérations, le SNES-FSU met en place des fiches de suivi qui vous permettront de

simuler votre barème à la hors-classe ou de nous indiquer les avis obtenus pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Défendre des règles transparentes
Ces données collectées dans les fiches de suivi nous sont indispensables pour contrôler l'action du rectorat. Elles nous ont ainsi permis, l'année passée, d'identifier des pratiques rectorales de contingentement par discipline qui nous semblent contraires aux dispositions réglementaires. Nous sommes intervenus auprès de la nouvelle rectrice pour contester cette façon de procéder et demander que, cette année, le rectorat établisse un tableau de promotion commun à toutes les disciplines, dans lequel le départage entre collègues à égalité de barème ou d'appréciation se fasse à l'ancienneté, afin de favoriser la promotion des collègues les plus avancé-es dans la carrière.

Le SNES-FSU Bretagne sera à vos côtés pour s'en assurer lorsque les tableaux de promotion seront parus, en principe le 3 juillet pour la hors-classe et le 10 juillet 2026 pour la classe exceptionnelle.

KEVIN HÉDÉ

Adressez-nous votre fiche de suivi syndical :

- <https://r.snes.edu/FicheHC>
- <https://r.snes.edu/FicheCLEX>

AED TOUJOURS MOINS DE MOYENS EN VIE SCOLAIRE

Le groupe de travail sur la répartition des moyens AED s'est tenu le 12 mai.

Alors qu'une journée d'action a été initiée par le SNES-FSU le 2 juin, le GT a été l'occasion de porter la voix des personnels et de déplorer le manque de moyens dans un contexte où le climat scolaire se dégrade et où les vies scolaires sont en première ligne. Depuis 3 ans, l'académie de Rennes est dans une situation difficile car le ministère lui a demandé de « rendre » 70 emplois d'AED, ce sont 14 ETP qui sont restitués cette année pour la dernière vague de reprise d'emplois.

En l'absence d'informations sur la dotation de l'académie pour la rentrée, le Rectorat a présenté les mesures envisagées dans ce cadre de -14 ETP. Les décisions d'attribution ou de retrait des moyens se font en prenant appui sur un barème intégrant de nombreux critères

(nombre d'élèves, IPS, externes, DP, internes, post-bac...) et en examinant la situation de l'établissement. Une attention a été portée cette année sur les « collèges en progrès », les petites structures et le climat scolaire. Les représentant-es du SNES-FSU sont intervenu-es pour faire valoir toutes les situations d'établissements qui lui avaient été remontées. Vous pouvez retrouver sur le site du SNES-FSU les mesures envisagées.

➤ <https://r.snes.edu/AEDR26>

Alors que 25% des AED bénéficient désormais d'un CDI, le SNES-FSU a renouvelé sa demande de discussions académiques sur une grille d'avancement et sur un droit à la mobilité, conformément à ce qui était prévu dans le cadre de gestion national présenté en septembre. Le Rectorat a accédé à la demande du SNES-FSU d'un GT sur la mobilité des AED qui pourra se tenir l'an prochain.

MATTHIEU MAHÉO

Affectations APRÈS L'INTRA 2026, UNE PHASE D'AJUSTEMENT COMPLEXE

Le SNES-FSU vous accompagne après les résultats de l'intra suivis de la phase d'ajustement.

Après la phase de rectification des barèmes au mois de mai, pendant laquelle la section académique du SNES est intervenue pour accompagner les collègues dans leurs recours, le rectorat doit publier le mercredi 17 juin à 14h les résultats des affectations des participant-es au mouvement intra-académique. Si vous n'avez pas obtenu de mutation ou si vous êtes muté-e hors de vos vœux, vous pourrez formuler un recours sur la plateforme Colibris. Pensez à mandater le SNES-FSU et à prendre contact avec la section académique pour que nous puissions vous accompagner et défendre votre situation.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous transmettre le résultat de votre demande de mutation par mail ou directement dans votre espace adhérent-e.

Phase d'ajustement... compliquée ?

Une fois ces affectations sur postes fixes en établissement ou sur Zone de Remplacement (ZR) prononcées, le rectorat commencera la phase d'ajustement des

affectations des titulaires sur zone de remplacement (TZR). Le rectorat prévoit de reconduire son enquête sur les « souhaits de continuité pédagogique » auprès des chef-fes d'établissement entre le 30 juin et le 3 juillet, avant de travailler sur les affectations des TZR la semaine du 6 juillet et de prononcer les premières affectations à partir du 10 juillet 2026. À la suite de ces premières affectations à l'année des TZR sur les blocs de moyens provisoires (BMP) vacants dans les établissements, le rectorat procédera à l'affectation des collègues contractuel-les en CDI, puis à celle des collègues en CDD la semaine du 13 juillet.

Mouvement des stagiaires... incertain

Ces procédures d'affectation sur les BMP disponibles en établissement pourraient néanmoins être compliquées par les incertitudes liées aux affectations des stagiaires dans l'académie. Le double concours mis en place cette année (concours L3 et M2) multiplie les situations différentes de stagiaires et rend très difficile la prévision par le rectorat du nombre exact de « berceaux » nécessaires dans chaque discipline. Si un certain nombre de supports ont été bloqués à cette fin par le

AVEC LE MINISTÈRE, C'EST PAS CLAIR



LE SNES-FSU VOUS ÉCLAIRE

rectorat, les affectations des stagiaires dans les académies se termineront seulement le 13 juillet pour les disciplines scientifiques et pourraient entraîner la libération ou à la réinjection tardive de supports bloqués pour accueillir ces stagiaires.

La section académique restera mobilisée jusqu'au 13 juillet au soir pour répondre à vos interrogations, n'hésitez pas à nous contacter en cas de problème dans vos affectations.

KEVIN HÉDÉ



PSC PRÉVOYANCE, OÙ EN EST-ON ?

La mise en place de la PSC et de la prévoyance se révèle pour une partie des collègues source de stress et de déconvenues. Le SNES-FSU a été aux côtés des collègues dès les premières annonces pour les informer et ses militant-es continuent à fournir des informations sérieuses et vérifiées à la profession. Le SNES-FSU avait alerté depuis des mois sur la mise en place chaotique de la PSC et du volet prévoyance et les collègues sont bien conscient-es qu'elles et ils peuvent compter sur la fiabilité des informations que nous leur transmettons.

En ce qui concerne la prévoyance, la part employeur de 7 € ne sera remboursée que cet été, à partir de juillet, et la somme correspondante à mai et juin sera versée sur le bul-

letin de paie de juillet ou août.

Pour les collègues n'ayant pas réussi à joindre la MGEN avant le 1^{er} mai, et qui n'ont pas encore pu souscrire au contrat collectif de la prévoyance dans les dates prévues, il est encore possible de le faire, par téléphone, jusqu'au 1^{er} novembre 2026 sans avoir à remplir de questionnaire de santé. Soyez vigilant-es lors de votre connexion sur le site de la MGEN. Plusieurs collègues nous ont remonté avoir été induit-es en erreur et amené-es à signer un contrat individuel. Si vous éprouvez des difficultés, il est encore possible de contacter des conseiller-es de la MGEN au 09 72 72 16 17. N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté rencontrée.

FABIENNE STÉPHAN

Formation continue DÉFENDRE UN DROIT INDISPENSABLE

Le SNES-FSU Bretagne agit pour défendre le droit à la formation continue.

Le 7 mai s'est tenu un groupe de travail sur la formation continue, en amont de la présentation du Programme académique de formation (PRAF) qui aura lieu en juin. Le SNES y était représenté avec la FSU, ainsi que la CFDT, les autres organisations syndicales n'ont pas siégé.

Le SNES-FSU défend, dans toutes les instances, le droit à une formation continue correspondant aux attentes des collègues, des formations disciplinaires et transversales qui ne soient pas simplement de l'adaptation aux réformes mais qui permettent aux collègues de garder la main sur leur métier tout en s'adaptant toujours aux évolutions des élèves et des technologies.

Pour le SNES-FSU, ces formations

doivent pouvoir se tenir sur temps scolaire, sans s'ajouter à la charge de travail des collègues ni perturber leur organisation personnelle. Le système « d'abonnement » mis en place depuis 3 ans permet une plus grande souplesse, mais il a malheureusement coïncidé avec la pression mise, en vain, sur le remplacement dans les établissements.

Le GT du 7 mai a permis de travailler sur un projet d'enquête sur le rapport des collègues à la formation afin d'identifier les habitudes, les éventuels freins et les attentes des collègues. Pour la FSU, c'est l'occasion de faire remonter les besoins. Même si le PRAF subit les contraintes budgétaires et celles du schéma directeur national de la formation continue, des marges de manœuvres sont possibles et il faut s'en saisir.

MATTHIEU MAHÉO

Retraite C'EST POUR BIENTÔT ?

Si vous avez engagé la démarche pour faire valoir vos droits à la retraite, n'hésitez pas à le signaler à la section académique du SNES-FSU s3ren@sn.es.edu afin de pouvoir ajuster votre cotisation.

L'adhésion au SNES-FSU et la vie militante ne s'arrêtent pas à la retraite ! Au contraire, les retraités-es du SNES-FSU participent à des mobilisations, pour la protection sociale, l'autonomie, etc., ainsi qu'en solidarité avec les actives et actifs. Par leurs analyses sur des dossiers intergénérationnels, les retraités-es contribuent à nourrir les débats collectifs lors de stages, réunions conviviales, publications spécifiques...

Garder une adhésion au SNES-FSU c'est agir pour une société plus juste et participer à la solidarité intergénérationnelle !

Stages syndicaux COMPTE-RENDU DES DERNIERS STAGES DE LA SAISON 2025-2026

Deux stages stimulants ont conclu la programmation de 2025-2026 : s'informer à l'heure des algorithmes et les langues régionales.

S'informer en 2026

Ce stage a réuni 80 collègues à Rennes pour interroger les pratiques informationnelles à l'ère des plateformes numériques et de l'IA.

À rebours de l'idée d'une jeunesse désintéressée par l'information, les intervenant-es ont souligné que 70 % des jeunes suivent l'actualité, mais dans un environnement numérique saturé dont la pertinence est fortement influencée par le jeu des algorithmes contrôlés par les entreprises du numérique (BigTech).

État des lieux et enjeux

Le chercheur Julien Falgas a pointé les menaces comme l'« infobésité » et présenté les « sept plaies » des BigTech comme les bulles de filtres, les fake news, l'addiction aux contenus controversés, la défiance aux médias... Or, les IA génératives, de par leur conception, ne produisent rien d'autre que du vraisemblable, ce qui pose la question du rapport à la vérité factuelle. Une dimension qui affaiblit notre imaginaire collectif.

Apprendre à nager face à un tsunami ?

Face au « solutionnisme technologique », le stage a été l'occasion d'explorer divers



leviers pour agir. Quelle régulation possible ? Comment former les jeunes à savoir s'informer dans cette nouvelle réalité informationnelle pour devenir des citoyens-nés émancipés-es ? Comment sortir de l'aliénation et de la mystique de l'IA ?

Croiser les regards

L'après-midi a été l'occasion de découvrir le média breton Splann ! avec Sylvain Ernault, qui a pu nous éclairer sur les conditions, difficiles, de l'information en Bretagne en 2026.

Enfin, Virginie Pays, du SNES-FSU national, nous a présenté un état des lieux de l'EMI en 2026, un enseignement transversal jugé crucial mais sous-doté et impossible à réaliser dans les conditions actuelles. Puis, elle a rappelé les revendications du SNES-FSU. Une journée riche et stimulante !

JOËL MARITEAU

Retrouvez un compte-rendu détaillé et les supports projetés dans l'espace adhérent-e sur notre site : <https://r.snes.edu/Sinformer>

Revitaliser les langues régionales

Le stage FSU, qui s'est tenu à Pontivy les 19 et 20 mai, a abordé la revitalisation du gallo et du breton, soulignant le rôle central mais insuffisant de l'école.

Des témoignages des militants F. Minéo et F. Tarby, ou de la chercheuse Éva Guillorel ont permis de comparer l'état de l'enseignement de nos langues en Corse, en Catalogne, au Canada et en Bretagne. D'ancien-nés militant-es de la FSU, Michelle Carmès, Gérard Aschieri et Paul Devin sont revenu-es sur l'intégration manquée de Diwan dans le service public à l'heure où le dispositif immersif est possible dans le réseau public ainsi que sur le statut du fonctionnaire d'Etat, alors que des élu-es sont séduit-es par une régionalisation.



Le volet pédagogique a été assuré par le média indépendant Splann ! et Laurence Lejeune, conseillère pédagogique. Les revendications de la jeunesse brittonophone du réseau public, représentée par l'association Yaouankiz Divyez, ont conclu ces journées.

MARINA CARO-NEDELLEC

